



RAPPORT

*de la commission d'environnement et  
d'urbanisme*

au

CONSEIL GÉNÉRAL

Concernant

**Les amendements**

**BUDGET 2021**

Document de travail à l'usage du Conseil général

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen des amendements déposés.

La Commission s'est réunie à 1 reprise pour l'analyse des 15 amendements qui lui ont été soumis et les 3 supplémentaires concernant l'aéroport. En effet, même si la CEU n'était pas formellement invitée à se prononcer, cette dernière a estimé de son propre chef que le sujet de l'aéroport était non seulement lié à l'urbanisme, plus précisément à l'aménagement du territoire, mais également et surtout à la mobilité et à l'environnement. Dès lors, elle a pris position concernant ces 3 amendements.

## **I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE**

La Commission a pris connaissances des amendements.

La Commission a accepté l'entrée en matière à l'unanimité des 11 membres présents.

## II EXAMEN DES AMENDEMENTS

### 1. Administration générale & Finances

RAS

### 2. Economie & Tourisme

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Fonct.	264 3637	Subventions aux personnes physiques	160'000	210'000	+ 50'000	Face à l'urgence climatique, il est important d'encourager la rénovation énergétique des maisons individuelles, mais également des bâtiments. Il est d'ailleurs regrettable que ces derniers ne soient pas suffisamment pris en compte dans cette rubrique. Le budget consacré jusqu'à ce jour à cette rénovation s'est révélé insuffisant. Plusieurs demandes semblent n'avoir pas pu être prises en compte. Il est donc temps d'augmenter la somme consacrée à cet objet en vue de combattre avec un maximum de moyens le réchauffement climatique et de répondre ainsi aux accords de Paris que notre pays a signé.	Les Verts	Oui	Il semble que certaines demandes pour la rénovation de bâtiment n'ont pas pu être prise en compte du fait que le fond été épuisé.  Vote : Accepté  Oui : 9 Non : 2 Abstention : 0

### 3. Education & Culture

RAS

#### 4. Affaires sociales

RAS

#### 5. Sécurité publique

RAS

#### 6. Travaux publics & Environnement

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Inv.	600.5010	Routes et voies de communication	6'250'000	6'450'000	+200'000	De la parole aux actes. On a pu voir nombres de Conseillers municipaux et candidats montrant fièrement leur amour pour la petite reine durant la dernière campagne. A voir le montant dédié aux pistes cyclables dans le budget 2021, on pourrait croire à de la publicité mensongère. Le groupe PDC passe donc aux actes et propose de doubler le montant dédié aux pistes cyclables.	PDC	Oui	Est-ce qu'elles sont prévues, notamment dans la planification de la rénovation des routes ?  La Ville a déjà montré ses intentions en la matière.  Toutefois, si on met un montant complémentaire au budget alors des réalisations supplémentaires pourraient être faites.  Vote : <b>accepté</b>  Oui : 7  Non : 4  Abstention : 0
Inv.	600.5010	Routes/voie de communication	6'250'00	6'350'000	+100'000	Un amendement similaire a été proposé l'année passée. Il a été refusé en partie parce que le montant amendé était jugé insuffisant. En proposant cette fois-ci de porter le montant budgétisé à Fr 300'000, les Verts souhaitent donner à la municipalité les moyens suffisants pour mettre en place les pistes cyclables et les parcs vélos qui ne sont pas compris dans le projet Agglo.	Les Verts	Oui	idem

Inv.	600.5010	Routes, voies de communication	6'250'000	6'150'000	- 100'000	Objet : Liaison Nord-Sud entre Cour de Gare et le Campus, dit « la Passerelle ». Il s'agit de frais d'études. Entre 2014-2020, nous aurons engagé près de 596'000. Il vaut mieux attendre la détermination des CFF et autres partenaires avant de procéder à d'autres études.	AdG	Oui	Effectivement, il manque réellement des informations sur l'avancement du dossier.  Vote : <b>indéterminé</b>  Oui : 5 Non : 5 Abstention : 1
------	----------	--------------------------------	-----------	-----------	-----------	---	-----	-----	--

Procédure de vote de la rubrique 600.5010 (cf article 27 al 3 du RCG) amendement PDC contre celui de l'AdG, puis le gagnant contre les Verts et le gagnant contre la proposition de la Ville Attention en accord avec la Présidence de la Ville l'ordre de vote est le suivant PDC contre celui des Verts. Celui de l'AdG sera mis contre la Ville.

## 7. Bâtiments & Constructions

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Fonct.	701 3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'220'000	1'320'000	+ 100'000	La production d'énergie renouvelable devient possible grâce à un certain nombre de mesures diversifiées. Parmi celles-ci l'installation de panneaux solaires et photovoltaïques revêt un rôle important. A ce niveau, notre commune a pris un certain retard par rapport à d'autres cités de taille comparable. Il est donc important que nos autorités remédient à ce déficit sans tarder. Les 100'000 frs proposés doivent servir à recouvrir les toits d'un certain nombre de bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques ou solaires. Il s'agit bel et bien de profiter de l'entretien courant de ces bâtiments pour viser un tel objectif.	Les Verts	Oui	C'est Oiken qui investit dans les panneaux solaires sur les bâtiments communaux. Dès lors ce montant est-il vraiment nécessaire ?  Le montant proposé est de plus trop faible pour avoir un réel impact.  Vote : <b>Refusé</b>  Oui : 3 Non : 6 Abstention : 2

## 8. Urbanisme & Mobilité

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Inv.	850.5290	Autres immobilisations incorporelles	720'000	220'000	- 500'000	<b>Amendement de réflexion sur les études de Ronquoz 21:</b> Les commerçants du centre-ville de notre commune souffrent : du COVID, des supermarchés périphériques, du commerce en ligne. De fait, le gâteau n'étant pas extensible à l'infini, nous pensons que le développement de notre ville vers le Sud doit se faire en gardant en tête que le centre de la ville doit demeurer son cœur palpitant à qui on va porter le coup de grâce si on augmente encore et toujours la concurrence.	PDC	Oui	<p>C'est un amendement de réflexion. Il faut valoriser le centre-ville or on investit dans un nouveau quartier.</p> <p>C'est quoi le plan de développement pour le centre-ville ?</p> <p>Reste la question de l'œuf ou la poule ? Urbaniser un nouveau quartier proche du centre, donc de nouveaux habitants, donc de nouveaux consommateurs du centre-ville,</p> <p>Préfère-t-on avoir des habitants dans les communes périphériques de la ville et ainsi être presque sûr que l'on va vider le centre-ville ou développer un quartier dans notre commune proche du centre ?</p> <p>Vote : <b>REFUSE</b></p> <p>Oui : 4 Non : 5 Abstention : 2</p>
Inv.	850.5290	Autres immobilisations incorporelles	720'000	620'000	- 100'000	<b>Objet : Ronquoz 21.</b> Des frais d'études importants de « développement territorial » ont été engagés en 2018 et en 2019 (pour environ 650'000). Comment justifier un budget de 500'000 pour 2021 ? Il doit être revu à la baisse.	AdG	Oui	<p>Idem</p> <p>Vote : <b>REFUSE</b></p> <p>Oui : 5 Non : 6 Abstention : 0</p>

Procédure de vote de la rubrique 800.5290 amendement PDC contre celui de l'AdG, puis le gagnant contre la proposition de la Ville

Inv.	852.5040	Parcs et jardins/aménagements espaces publics	950'000	1'150'000	+200'000	<p>Les Verts constatent que le budget pour cette rubrique a diminué de plus de 2/3 par rapport au compte 2019. Afin de pouvoir continuer à investir pour le bien-être de la population et du climat, il semble évident que la municipalité ne doit pas négliger ce genre d'investissements. N'oublions pas qu'avec ACCLIMATASION la Ville de Sion s'est engagée pour la réalisation d'aménagements urbains qui donne la priorité à la végétation et au cycle de l'eau. Au-delà de cela, cette augmentation pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repenser l'aménagement des cours de récréation en y planifiant, entre autres, une arborisation plus généreuse et des zones herbeuses pour le confort des élèves.</li> </ul> <p>favoriser la végétalisation au centre-ville et protéger ainsi la population des importantes chaleurs de l'été.</p>	Les Verts	Oui	<p>L'idée pourrait être de créer un « plan canopée » pour la ville afin d'avoir un vrai outil de gestion.</p> <p>Toutefois, cette idée n'empêche pas d'avoir un des montants immédiats pour une application plus concrète d'ACCLIMATASION et de la végétalisation et à l'eau en ville</p> <p>Vote : Indéterminé</p> <p>Oui : 5</p> <p>Non : 5</p> <p>Abstention : 1</p>
Inv.	852.5040	Parcs et jardins Terrains bâtis	950'000	1'100'000	+ 150'000	<p>Nouvel objet: un plan végétalisation/arborisation.</p> <p>La végétalisation/arborisation est une piste forte de résilience face au réchauffement climatique dans les villes. Complexe à réaliser car soumise à de nombreuses contraintes, elle devrait pouvoir se faire dans un contexte global, interdisciplinaire et planifié. Pour cette année 2021, une impulsion en deux points :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concept et plan de végétalisation/arborisation de la ville et de promotion d'AcclimataSion auprès des habitant-e-s.</li> <li>2. Design et plantation en strates d'arbres, arbustes et prairies sur des zones de première nécessité, par exemple les îlots de chaleur répertoriés.</li> </ol>	AdG	Oui	<p>idem</p> <p>Vote : <b>Indéterminé</b></p> <p>Oui : 5</p> <p>Non : 5</p> <p>Abstention : 1</p>

Procédure de vote de la rubrique 852.5040 amendement Verts contre celui de l'AdG, puis le gagnant contre la proposition de la Ville

Fonct.	856.3634	Subvention aux entreprises publiques	5'744000	5'799'000	+55'000	<p>La Ville augmente drastiquement les montants de cette rubrique pour étoffer l'offre de service en créant une nouvelle ligne vers Aproz, acceptant ainsi une augmentation de déficit de CHF 940'000 et en mettant en place de nouvelles augmentations de cadence. Au total ces améliorations augmentent le déficit au budget 2021 de CHF 1'170'000. En parallèle la ligne vers Uvrier est remplacée au profit du rail (- CHF 500'000) et la gratuité des bus le vendredi et samedi, supprimée (- CHF 54'000).</p> <p>Pour le groupe PDC, la commune doit continuer à offrir cette gratuité à ses habitants, pour un coût annuel de CHF 54'000 en 2020 et cela pour deux raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir nos commerçants, surtout durant la période difficile que ces derniers traversent mais également à cause de la concurrence des centres commerciaux périphériques qui va continuer après la pandémie.</li> <li>2. Encourager l'utilisation des bus et développer le réflexe de nos concitoyens à s'approprier nos bus sédunois comme moyen de déplacement régulier.</li> </ol>	PDC	Oui	<p>Bien sûr. Une évidence pour la CEU</p> <p>Vote : <b>Accepté à l'unanimité</b></p> <p>Oui : 11</p> <p>Non :</p> <p>Abstention :</p>
Fonct	856 3634	Subventions aux entreprises publiques	5'744'000	5'799'000	+55'000	<p>La Ville de Sion fait un effort considérable pour améliorer son offre de transport public pour cette année 2021 (augmentation des fréquences sur plusieurs lignes, prolongation des horaires le soir, mise en place d'une nouvelle ligne). Malgré tout, nous le savons bien, les habitudes liées à la mobilité individuelle sont particulièrement difficiles à changer.</p> <p>Or, la gratuité des bus le vendredi soir et samedi a eu un effet positif (hors covid) sur la fréquentation des transports publics. Il est indéniable que de telles offres motivent les gens à essayer une nouvelle mobilité.</p> <p>Ne nous arrêtons pas en si bon chemin et gardons encore une année cette offre de gratuité pour mettre en valeur tous les efforts de la ville dans ce domaine et pour modifier durablement les habitudes de la population.</p>	Les Verts	Oui	idem

Fonct	856 3634	Subventions aux entreprises publiques	5'744'000	5'799'000	+55'000	Rétablissement de la gratuité des bus séduois de vendredi 17h à samedi minuit pour le budget 2021, conformément au montant avancé par la ville pour cette mesure.	PLR	Oui	idem
-------	----------	---------------------------------------	-----------	-----------	---------	---	-----	-----	------

Procédure de vote de la rubrique 852.5040 amendement Verts, PDC, PLR contre la proposition de la Ville

Inv.	856.5290	Autres immobilisations incorporelles	300'000	100'000	- 200'000	<p>La demande de concession pour la liaison plaine-montagne a été déposée à Berne depuis bientôt une année. La mise à l'enquête a également été réalisée. La seule chose qui manque encore c'est le financement. C'est ce que l'on appelle mettre la charrue avant les bœufs. La municipalité nous explique que ce financement sera obtenu auprès du canton (35%) et de la Confédération (50%) car cette liaison sera considérée comme transport public. Mais est-ce que la demande de financement a au moins été déposée auprès de l'office fédérale des transports ?</p> <p>Le groupe PDC propose, comme les années précédentes, d'amender un montant de CHF 200'000 dédié à cette liaison plaine-montagne, et ceci tant que la commune n'aura pas une solution de financement du projet. Ces montants mis années après années au budget sont comme une fuite en avant. Ainsi, notre commune a déjà dépensé pour environ CHF 1'400'000 d'études pour ce projet. Par cet amendement, le groupe PDC veut éviter à notre municipalité les mêmes désillusions que lors du projet du déplacement de la piscine découverte ou du parking de la Planta, qui, après plusieurs centaines de milliers de francs d'études, ne se sont pas réalisés.</p> <p>Et que l'on ne vienne pas nous dire que les subventions à recevoir par les autres communes partenaires de TéléSion dépendent de cette dépense. Car il est normal que sur les montants déjà dépensés de plus de CHF 1'400'000, il y ait une participation de CHF 200'000 (15%) des partenaires.</p>	PDC	Oui	<p>La commune ne fait que la banque.</p> <p>Grande discussion sur l'utilité de cette liaison.</p> <p>Notamment le fait que même si cette dernière pourrait profiter au tourisme, les hôtes viendraient de manière plus facile en MD (train) et surtout chez nous, plutôt que dans d'autres stations.</p> <p>Vote : <b>Accepté</b></p> <p>Oui : 6</p> <p>Non : 5</p> <p>Abstention : 0</p>
------	----------	--------------------------------------	---------	---------	-----------	--	-----	-----	---

Inv.	856.5290	Autres immobilisations : liaison plaine-montagne	300'000	200'000	- 100'000	La liaison plaine-montagne n'est pas un projet prioritaire de la Ville. Nous sommes dans l'incertitude du financement de cette installation qui n'a toujours pas été reconnue comme transport public. L'utilité directe pour les Sédunois est plus que limitée. A l'heure actuelle, cette liaison concernerait essentiellement l'acheminement des touristes depuis la gare de Sion vers le domaine des 4 Vallées.	Les verts	Oui	idem  Vote : <b>Accepté</b> Oui : 6 Non : 5 Abstention : 0
Inv.	856.5290	Mobilité  Autres immobilisations incorporelles	300'000	100'000	- 200'000	Objet : liaison plaine-montagne  Des frais d'études s'élevant à Frs. 1'276'576 (2014-2020) ont déjà été investis dans la liaison plaine-montagne. En plusieurs étapes. Sans validation officielle du projet par le CG. Le dossier est déposé à l'OFT et fait en ce moment l'objet de nombreux recours. Une pause dans le financement du projet (alors que la commune fait la banque pour les différents partenaires) serait propice à un positionnement du législatif sur le projet.	AdG	Oui	idem  Vote : <b>Accepté</b> Oui : 6 Non : 5 Abstention : 0

**Procédure de vote de la rubrique 856.5290 amendement PDC et AdG contre celui des Verts puis le gagnant contre la proposition de la Ville (Attention attendre la position du groupe AdG)**

Fonct.	860.3111	Aéroport / Machines, appareils et véhicules	255'000	100'000	- 155'000	En vue de la constitution d'une nouvelle entité juridique en charge de l'aéroport et dans la période de contraction des revenus que nous pouvons anticiper pour 2021 (RFFA, Covid-19), il devient indispensable de surseoir à certaines dépenses et d'attendre la mise en place de cette nouvelle société. Celle-ci pourvoira au renouvellement des machines, appareils et véhicules qu'elle jugera nécessaire de faire.	Les verts	Oui	La commune n'a plus à investir dans cet outil, mais attendre la reprise par la nouvelle société avec le canton.  Toutefois, il y a des éléments de fonctionnements dont on ne peut se passer.  Eviter de passer par un crédit supplémentaire pour garantir le fonctionnement de l'aéroport.  Il manque beaucoup d'info de la part de la Ville sur le fonctionnement et ses charges.  Vote : <b>Refusé</b> Oui : 3 Non : 8 Abstention : 0
--------	----------	---	---------	---------	-----------	--	-----------	-----	---

Fonct.	860.3132	Aéroport Honoraires experts et spécialistes	295'000	195'000	- 100'000	Honoraires : Cette rubrique comporte diverses dépenses pour expertises, audits, conseils juridiques, et études <b>pour le développement de l'aéroport</b> et de ses infrastructures, etc. C'est cette dernière qui nous paraît superflue.	AdG	Oui	Même but, freiner les investissements Vote : <b>Refusé</b> Oui : 3 Non : 8 Abstention : 0
Fonct.	860.3144	Aéroport / Entretien des terrains bâtis et bâtiments	275'000	150'000	- 125'000	En vue de la constitution d'une nouvelle entité juridique en charge de l'aéroport et dans la période de contraction des revenus que nous pouvons anticiper pour 2021 (RFFA, Covid-19), il paraît important de surseoir à certaines dépenses en matière d'entretien des bâtiments de l'aéroport.	Les Verts	Oui	Même but, freiner les investissements Vote : <b>Refusé</b> Oui : 3 Non : 8 Abstention : 0

## 9. Sport, jeunesse & loisirs

RAS



### III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et n'a pas d'autres remarques particulières concernant ces amendements.

La Commission a voté sur chacun des amendements proposés selon les résultats figurant dans le tableau. 11 membres étaient présents

Sion, le 30 novembre 2020

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

**Gérard Varone**

Président

**Mathieu Gachnang**

Rapporteur

Document de travail à l'usage du Conseil Général

Liste des membres présents :

Nom	30 novembre 2020
Gérard Varone	X
Alain Turatti	X
Juan Carlos Pallara	X
Mathieu Gachnang	X
Gilles Fellay	X
Sophie Trabacchi	X
Noémie Kuchler-Mayor	X
Jean-Daniel Rouiller	X
Mireille Hofmann Jacquod	X
Gérard Rossier	X
Jean-Claude Hirt	X

Document de travail à l'usage du Conseil général